

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 21 JANVIER 2026
S1-2026****NOMBRE DE MEMBRES**

En Exercice : 13
Présents : 9
Absent : 1
Procurations : 3

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Le mercredi vingt-et-un janvier deux mille vingt-six, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de REAUP-LISSE, dûment convoqué le 15/01/2026, s'est réuni en salle du Conseil Municipal de la Mairie de REAUP-LISSE en séance ordinaire sous la présidence de Pascal LEGENDRE, Maire de la commune de REAUP-LISSE.

Présents : Pascal LEGENDRE, Alain LALANNE, Serge EGLOFF, Nadine PERRIN, Aurore DOUMERGUE, Virginie MIKALEF, Florence POURTIER, Michel ROMA, Martine TARRIT

Représentés : Christine OGIER donne pouvoir à Alain LALANNE, Kévin BARRAULT donne pouvoir à Martine TARRIT, Marc ZAMPIERRI donne pouvoir à Pascal LEGENDRE

Absent : Dominique CAUMARTIN

Le quorum étant atteint le conseil municipal peut délibérer

Secrétaire : Aurore DOUMERGUE

S1-02DEL2026

2/ APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17/12/2025

Monsieur le Maire présente le procès-verbal du conseil municipal du 17/12/2025 à l'approbation des membres du Conseil.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

**12 voix POUR
0 voix CONTRE
0 ABSTENTION**

AR Prefecture

047-214702219-20260121-S102DEL2026-DE
Reçu le 26/01/2026

COMMUNE DE REAUP-LISSE

2026/002

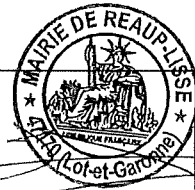
Fait et délibéré en Mairie
Les jours, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme,
A Réaup-Lisse,

Reçue en Préfecture le : 26/01/2026

Publication sur le site le : 26/01/2026

Le Maire,
LEGENDRE Pascal

Secrétaire de Séance,
DOUMERGUE Aurore



AR Prefecture

047-214702219-20260121-S102DEL2026-DE
Reçu le 26/01/2026



2025/001

COMMUNE DE REAUP-LISSE

**PROCES-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 17 DECEMBRE 2025
S8-2025**

NOMBRE DE MEMBRES

En Exercice : 13
Présents : 9
Absent : 1
Procurations : 2
En retard : 1

Le mercredi dix-sept décembre deux mille vingt-cinq, à dix-neuf heures quinze minutes, le Conseil Municipal de la commune de REAUP-LISSE, dûment convoqué le 11/12/2025, s'est réuni en salle du Conseil Municipal de la Mairie de REAUP-LISSE en séance ordinaire sous la présidence de Pascal LEGENDRE, Maire de la commune de REAUP-LISSE.
Florence POURTIER, conseillère municipale, étant arrivée en retard (à 19h20) n'a pas participé au vote des deux premières délibérations, mais uniquement à la troisième.

Présents : Pascal LEGENDRE, Alain LALANNE, Serge EGLOFF, Nadine PERRIN, Kévin BARRAULT, Aurore DOUMERGUE, Michel ROMA, Martine TARRIT, Marc ZAMPIERRI.

Représentés : Christine OGIER donne pouvoir à Alain LALANNE, Virginie MIKALEF donne pouvoir à Aurore DOUMERGUE.

Absent : Dominique CAUMARTIN.

En retard : Florence POURTIER, arrivée à 19h20.

Le quorum étant atteint le conseil municipal peut délibérer

S8-01DEL2025

1/ DÉSIGNATION D'UN(E) SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est invité à nommer un ou une de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

- **Décide** à l'unanimité de procéder à cette désignation par un vote à main levée
- **Désigne** Serge EGLOFF **secrétaire de séance**

**11 voix POUR
0 voix CONTRE
0 ABSTENTION**

AR Prefecture

047-214702219-20260121-S102DEL2026-DE
Reçu le 26/01/2026

COMMUNE DE REAUP-LISSE



2025/002

S8-02DEL2025

2/ APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04/12/2025

Mr le Maire présente le procès-verbal du conseil municipal du 04/12/2025

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

**11 voix POUR
0 voix CONTRE
0 ABSTENTION**

S8-03DEL2025

3/ DELIBERATION AUTORISANT UNE DECISION MODIFICATIVE N°1 SUR LE BUDGET 2025

Vu, le Code général des collectivités territoriales notamment ses articles L1612-1 à L1612-20 et L2311-1 à L2343-2,

Vu, l'instruction budgétaire et comptable M57,

Les décisions modificatives sont destinées à procéder en cours d'année, après le vote du budget primitif et le budget supplémentaire à des ajustements comptables,

Vu, la délibération N°S3-13DEL2025 du Conseil municipal du 08 Avril 2025 adoptant le budget primitif et prévisionnel de la commune pour l'exercice 2025,

Vu, les crédits disponibles en section fonctionnement, inscrits au budget 2025 de la commune,

Considérant la nécessité d'ajuster les dépenses sur le fonctionnement au budget 2025,

Il s'agit d'adopter la décision modificative N°1 avec transfert d'écriture comptable sans impact sur l'équilibre budgétaire de la commune ; pour la somme de 20 027 euros TTC,

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que cette décision modificative sera réalisée comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses	
Article (Chap.) - Opération	Montant
615228 (011)	-20027
6413 (012)	+ 20 027
Total Dépenses	0

AR Prefecture

047-214702219-20260121-S102DEL2026-DE
Reçu le 26/01/2026

COMMUNE DE REAUP-LISSE



2025/003

LE CONSEIL MUNICIPAL
Considérant l'exposé du Maire,
Après en avoir délibéré,

**12 voix POUR
0 voix CONTRE
0 ABSTENTION**

► **Adopte** la décision modificative N°1 avec transfert d'écriture comptable telle qu'elle a été présentée.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la séance close à 19h23.

Les délibérations prisent ce jour, portent les numéros suivants :

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibérations	Objet	Approuvée/Rejetée/Reportée
N°S8-01DEL2025 examinée le 17/12/2025	DESIGNATION D'UN (E) SECRETAIRE DE SEANCE	Approuvée
N°S8-02DEL2025 examinée le 17/12/2025	APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04/12/2025	Approuvée
N°S8-03DEL2025 examinée le 17/12/2025	DELIBERATION AUTORISANT UNE DECISION MODIFICATIVE N°1 SUR LE BUDGET 2025	Approuvée

Le Maire,
LEGENDRE Pascal



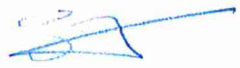
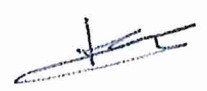
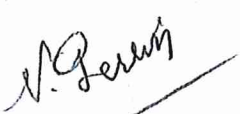
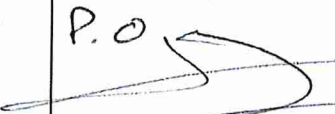
Le secrétaire de séance,
EGLOFF Serge

AR Prefecture

047-214702219-20260121-S102DEL2026-DE
Reçu le 26/01/2026



Séance du CONSEIL MUNICIPAL DU 21/01/2026

NOMS PRENOMS	SIGNATURES	NOMS PRENOMS	SIGNATURES
LEGENDRE Pascal		OGIER Christine	
LALANNE Alain		POURTIER Florence	
EGLOFF Serge		ROMA Michel	
PERRIN Nadine		ZAMPIERRI Marc	
BARRAULT Kévin		MIKALEF Virginie	
DOUMERGUE Aurore		TARRIT Martine	
CAUMARTIN Dominique			

